

Gignac, le 30 Mai 2018

Ref : JFE/tg/CP18-016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Plan Buzyn en faveur des personnes âgées : une volonté affirmée »

Jean-François ELIAOU, Député de l'Hérault, se félicite des annonces faites par Madame Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé pour un meilleur accompagnement des personnes âgées.

En effet, Jean-François ELIAOU a reçu plusieurs Directeurs et personnels d'EHPAD mais également des entreprises et des associations d'aide à domicile. Ces rencontres fructueuses lui ont permis de porter à la connaissance de la Ministre les attentes des établissements de l'Hérault. Parmi les mesures phares, il faut saluer :

- **La généralisation de la présence d'infirmiers de nuit d'ici à 2020**
- **La réduction des durées d'hospitalisation par le développement de l'hospitalisation à domicile**
- **La création de 1000 places d'hébergement temporaire en EHPAD pour les personnes sortant d'hospitalisation**
- **La généralisation de l'accès à la télémédecine en EHPAD**
- **L'apport de l'expertise gériatrique au plus près du patient**
- **La modernisation et rénovation du cadre de vie des résidents en EHPAD**

Il est à noter que les dispositions budgétaires significatives (qui seront pérennisées) déclinées par la Ministre de la Santé ne sont pas un aboutissement mais un engagement d'étape dans le cadre d'une trajectoire globale qui vise à une transformation du modèle et du regard qui y est actuellement porté.

Il faut notamment souligner l'effort financier qui va permettre aux établissements de pouvoir accélérer les dispositions de convergence tarifaire (soins et dépendance), Cette mesure était attendue par les directions des EHPAD et leur permettra une plus grande souplesse financière ainsi qu'une optimisation de leurs moyens. De même, les accompagnants et les personnels qui œuvrent chaque jour avec dévouement auprès des personnes âgées n'ont pas été oubliés.

Par ailleurs, dès juin 2018, une grande phase de concertation et de débats débutera pour penser le modèle de demain et relever le défi du vieillissement et de la perte d'autonomie. Il est utile que chacun y contribue.

En tout état de cause, la prise de conscience et l'écoute du Gouvernement se traduisent par des actes positifs et je veillerais à la bonne application de cette feuille de route tant sur notre territoire qu'au niveau national.

Contact presse :

Tiphaine GROSSIN – 04 67 02 68 10 - 07.87.64.22.29 – contact@jeanfrancoiseliaou.fr